

2026-2027

BROCHURE TECHNIQUE

TEAMGYM

COMITÉ RÉGIONAL
DE GYMNASTIQUE RÉGION SUD

SOMMAIRE

<u>CONTACTS</u>	3
<u>FORMATION DES JUGES</u>	4
<u>CALENDRIER DES FORMATIONS</u>	6
<u>COMPÉTITIONS - GÉNÉRALITÉS</u>	7
<u>JURY</u>	8
<u>CALENDRIER COMPÉTITIONS</u>	10

CONTACTS

Élus Comité Directeur

Vice-Présidente des pratiques compétitives

Amandine OLIVE

amandine.olive1@gmail.com

Vice-Président du Haut Niveau

Fabrice INNOCENTI

fabrice.innocenti@ffgym.fr

Directeur Technique Général

Grégory LEFORT

lefort.gregory@outlook.com

Référente Technique Régionale TMG

Lucie PONDANT

lucie.pondant10@gmail.com

Comité Technique

Responsable des juges

Amélie PELISSIER

ameliepelissier10@gmail.com

**Membres
De la commission technique**

Louna MOREL

louna.morel00@gmail.com

Antoine SALTEL

saltelantoine@gmail.com

Chargés de missions

Directeur Technique Régional

Grégory MARANDET

gregory.marandet@ffgym.fr

Gestion des compétitions TMG

Margaux MOUGEL

margaux@ffgym-regionsud.fr

Gestion de la formation de juges

Chrystel DHORNE

chrystel@ffgym-regionsud.fr

**Gestion de la formation des cadres,
des gymnastes**

Sabrina MELERO

sabrina@ffgym-regionsud.fr

FORMATIONS DES JUGES

IMPORTANT !

Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

FORMATION - NIVEAU 1

Le Comité Régional organise une session de formation pour les niveaux 1 et 2.

- **Candidature :**

1. Être licencié FFGym 2027
2. Né en 2013 au minimum

- **Inscription :** avant le 6 Septembre 2026

Via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE » → « FORMATIONS » → « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- **Droits d'inscription :** voir tarif dans la brochure « Généralités », (à régler via EngaGym PAR CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT, à partir du mois de décembre)
- **Formations :** Le 7 et 8 novembre 2026
Le 5 et 6 décembre 2026
- **Examen :** Dimanche 6 décembre 2026

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés

- **Autres renseignements utiles :**

Brochure des programmes 2026/2027 sont à fournir à chaque action (formation, examen), papiers et stylo.

Être en possession minimum de l'Attestation des Gestes Qui Sauvent.

Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »).

- **Candidature :**

1. Etre licencié FFGym 2027
2. Né en 2012 au minimum

- **Inscription :** avant le 6 Septembre 2026

Via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE » → « FORMATIONS » → « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- **Droits d'inscription :** voir tarif dans la brochure « Généralités », (à régler via EngaGym PAR CARTE BANCAIRE UNIQUEMENT, à partir du mois de décembre)
- **Formations :** Le 21 et 22 novembre 2026
Le 5 et 6 décembre 2026
- **Examen :** Dimanche 6 décembre 2026

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés

- **Autres renseignements utiles :**

Brochure des programmes 2026/2027 sont à fournir à chaque action (formation, examen), papiers et stylo.

Etre en possession minimum de l'Attestation des Gestes Qui Sauvent.

Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »).

CALENDRIER DES FORMATIONS

FORMATION JUGES NIVEAU 1	
DATES	LIEU
7 et 8 novembre 2026	À déterminer
5 et 6 décembre 2026	
EXAMEN Dimanche 6 décembre 2026	

FORMATION JUGES NIVEAU 2	
DATES	LIEU
21 et 22 novembre 2026	À déterminer
5 et 6 décembre 2026	
EXAMEN Dimanche 6 décembre 2026	

COMPÉTITIONS

GÉNÉRALITÉS

Pour participer aux compétitions, vous devez :

1. Confirmer vos engagements via **l'interface EngaGym à partir du [site www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Pour chaque compétition, tous les clubs pourront consulter sur le site du Comité Régional :

- 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

• CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e- licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié, sous peine de sanction définie dans la réglementation générale fédérale.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant. (cf Règlement Technique FFG).

• FORFAITS ET REPECHAGES

Règlementation à voir dans la brochure « Généralités »

• MUSIQUE

La gestion des musiques est informatisée sur les compétitions. Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 »

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

JURY

ENGAGEMENT DES JUGES

Pour gérer les juges et leurs activités, les clubs devront IMPERATIVEMENT les engager via « Engagym », « Evènement » et rubrique : « JugeGym » pour chaque compétition. Cela alimentera automatiquement le e- carnet des juges. Sans ces engagements, aucune action de jugement ne sera indiquée dans le e- carnet et les juges ne pourront entrer dans les jurys. Il n'y aura aucune possibilité d'ajout une fois les compétitions passées.

Il faudra également remplir le tableau du jury préparé par la responsable des juges et lui renvoyer dans les délais imposés.

JURY DE COMPÉTITION

- **Tenue** : La tenue conforme est obligatoire, tailleur bleu marine (jupe ou pantalon) et chemisier blanc, dans le cas contraire, le juge ne pourra officier.
- **Absence de juge** : Une amende de **305 €** (par plateau et par demi-journée) sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle -ci ne sera pas classée (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).



JE SUIS JUGE Il faut :

- Vérifier l'heure de la compétition
- Arriver 5mn avant l'heure de la réunion des juges
- Avoir mon matériel personnel (crayons, feuilles, ...)
- Connaître le programme de la compétition
- Être en possession des codes et programmes.
- Être en tenue officielle
- Quitter le plateau à la fin de la compétition après accord du responsable des juges (en cas de réclamation)
- Interdiction de porter un couvre-chef
- Garder son téléphone portable éteint durant toute la période de jugement et ne l'utiliser qu'en dehors du plateau de compétition
- Juger en symbolique et en toute impartialité

JE SUIS ENTRAÎNEUR

- **LICENCE** : Je me dois de vérifier que ma licence est à jour (photo inclus), que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité, et que les tenues des gymnastes sont conformes au règlement (bijoux, médical...)
- **Je me réfère et respecte la réglementation de la brochure nationale et fais respecter la réglementation concernant les gymnastes.**

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

NIVEAU	ÉCHELLE	DATE
Fédérale Performance	Inter-département	6 et 7 février 2027
Fédérale Performance	Région	3 et 4 avril 2027



04 91 22 72 22

12 rue Raphaël – 13008 Marseille

www.ffgym-regionsud.fr